

Nous travaillons
avec les meilleurs
éleveurs
de chiens



Les chiots en pleine santé proviennent d'éleveurs connaisseurs.
Et les éleveurs connaisseurs nourrissent Royal Canin.

Depuis plus de 40 ans, Royal Canin et les meilleurs éleveurs se sont associés pour formuler des aliments sur mesure spécialement adaptés aux besoins nutritionnels des chiens de races.

Représentants aux éleveurs

Pascal Mauve
(514) 972-0017
pmauve@royalcanin.ca

Nathalie Lachance
(418) 563-7555
nlachance@royalcanin.ca



 Partenaire des éleveurs canadiens avec des aliments maintenant fabriqués au Canada.



**4 Expositions de Championnat
Toutes Races
Intérieur**

**SAMEDI- DIMANCHE
9-10 JUILLET 2011**

**4 Concours d'obéissance
Intérieur**

**SAMEDI - DIMANCHE
9-10 JUILLET 2011**

**4 All Breed Championship Dog Shows (Indoors)
SATURDAY - SUNDAY
JULY 9-10 2011**

**4 All Breed Obedience Trials (Indoors)
SATURDAY - SUNDAY
JULY 9-10 2011**

**Aréna Luc et Marie-Claude
11 rue Forget
Baie-St-Paul, Qc, G3Z 1T5**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS MARDI 28 JUIN 2011 9 :00 pm
OU QUAND LA LIMITE DE 175 CHIENS SERA ATTEINTE
LIMIT DATE OF INSCRIPTIONS TUESDAY, JUNE 28 2011 9:00pm
OR WHEN THE 175 DOGS LIMIT WILL BE OBTAINED**

Ces expositions sont organisées selon les règlements du C.C.C. (sans examen, intérieur.).
These events are held under the rules of the Canadian Kennel Club (unbenched, unexamined, indoors).

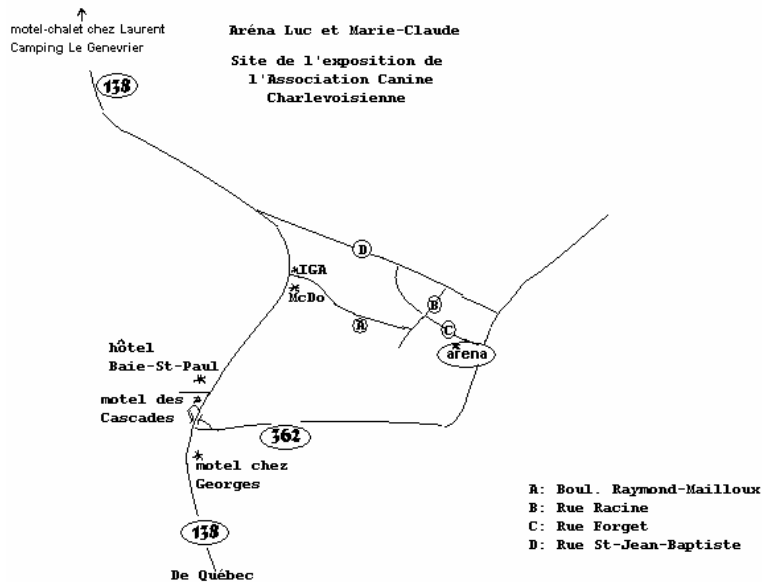
ATTENTION ALL FOREIGN EXHIBITORS

To obtain an ERN simply do the following:

- Send a photocopy of the dog's registration certificate reflecting current ownership - with a written request for an ERN
- Include full payment in the amount of \$58.85. Accounts may be paid with personal or business cheque, money order, Visa or Mastercard. For Non-Members please note that if paying by cheque, the cheque must be certified. Non-residents of Canada please note that discounted cheques or money orders will not be accepted due to fluctuating currency rates
- Provide us with your full return address.
- Faxed requests will be accepted. Please include your VISA/MasterCard number, expiry date, cardholder's name and signature
- An ERN must be obtained within 30 day of obtaining points, awards or scores to avoid cancellation. If factors beyond your control prohibit this or present a problem, please send a written request for a 30 day extension.

Please forward your request to:

THE CANADIAN KENNEL CLUB,
Shows & Trials Division, 100-89 Skyway Avenue,
Etobicoke, Ontario M9W 6R4
FAX: (416) 675-6506



ARÉNA Luc et Marie –Claude

De Québec Route 138. Arrivé à Baie-St-Paul prendre à droite le
Boul. Raymond-Mailloux, rue Racine à gauche et rue Forget à droite.
From Quebec City, take hwy 138 Towards Baie-St-Paul. At Baie-St-Paul, take right
on Boul Raymond-Mailloux, Left on Racine Street and Right on Forget Street.

Par courtoisie La ville de Baie-St-Paul nous permet des heures d'ouverture
prolongées pour l'aréna :

- une partie de la soirée du vendredi 8 juillet et fermera à 9 :00 pm
- Le samedi 9 juillet de 7am à 9 heures pm
- Le dimanche 10 juillet, à partir de 7 heures am jusqu'à 1 heure après la fin de l'exposition.

**BIENVENUE DANS LA MAGNIFIQUE RÉGION DE CHARLEVOIX
BONNE CHANCE À TOUS**

**WELCOME IN OUR WONDERFUL REGION OF CHARLEVOIX
GOOD LUCK TO ALL**

Transfert à la classe des spéciaux

Un chien enregistré individuellement dans les registres du Club Canin Canadien et qui s'est mérité le titre de champion selon les conditions décrites au Chapitre 20, section 6 de ces Règlements, même si ce titre n'est pas encore reconnu officiellement par le CCC peut être transféré d'une classe quelconque à la classe des spéciaux 'Pour Champion Seulement' si la demande de transfert est soumise par écrit au secrétaire de l'exposition au moins une heure avant l'ouverture de l'exposition par le propriétaire ou le manieur.

Moving a dog to the specials class

A dog which is individually registered at the time of closing in the records of the Canadian Kennel Club, and has completed the requirements of a Championship, as described in Chapter 20, section 6 of these rules, after the closing date for entries for a show, may be transferred from one of the regular classes to Specials Only providing the request for transfer is submitted to the Show Secretary in writing at least one hour prior to the opening of the show, by the owner or the handler.

Le club organisateur a le devoir et l'obligation de voir à ce qu'un juge ne sois pas soumis à une indignité de quelque nature que ce soit. Le président du comité d'exposition de conformation doit rapidement transmettre au CCC toute infraction à ce règlement et le Comité de discipline pourra alors prendre action de la façon qu'il jugera appropriée sur réception d'un rapport présentant l'infraction a ce règlement. Une copie de ce règlement doit être placée de façon lisible dans chaque programme officiel et chaque catalogue. (Voir Section 26.1.7)

It shall be the duty and obligation of the show giving club to see that a judge is not subject to indignities. The Conformation Show Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the Discipline Committee shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred. (See Section 26.7)

EXÉCUTIF / CLUB OFFICERS

Président / *President* Serge Bilodeau
 Vice-Président / *Vice President* Michel Bombardier
 Secrétaire / *Secretary* Paule Lebeuf
 Trésorière / *Treasurer* Paule Lebeuf

COMITÉ D'EXPOSITION / SHOW COMMITTEE

Présidente de l'exposition / *Show Chairperson* Serge Bilodeau
 9 Ch. Des Multi- Bois Petite Rivière St François QC G0A 2L0
 Superintendante Marie Pontois
 Hospitalité Sophie Boyer
 Chef commis conformation Serge Bilodeau
 Chef commis obéissance Michel Bombardier
 Publicité Catalogue et location Kiosque Paule Lebeuf
 (418) 435 3766(jour) (418) 435 5612(soir)

PHOTOGRAPHE OFFICIEL OFFICIAL PHOTOGRAPHER

PAB Photographie
 Paul-André Boisvert
 Tel: (819) 475 1744
 Email : pabphoto@drcgocable.ca

VÉTÉRIINAIRE VETERINARIAN

Clinique Vétérinaire de Charlevoix
 Dre Paule Lebeuf M.V.
 987 Boul. Monseigneur de Laval
 Baie-St-Paul (418) 435-3766

DIRECTEUR DU C.C.C AU QUEBEC QUEBEC C.K.C. DIRECTOR

Mr. Ed Graveley
 1061 de Bellène
 Boucherville, Qc, J4B 5Z4
 (450) 449 0588
 Email: looker@videotron.ca

CLUB CANIN CANADIEN CANADIAN KENNEL CLUB

Mr. Joe Mauro (CEO)
 200 Ronson Drive, Suite 400
 Etobicoke, On M9W 5Z9
 (416) 675-5511

SECRÉTAIRE D'EXPOSITION / SHOW SECRETARY

PASCALE PONTOIS
 1890 RANG DES CHUTES
 STE URSULE, QC, J0K 3M0
 TEL : 819 228 3159
 FAX : 819 228 0615
 Email : pontois@infoteck.qc.ca
 Site Web : <http://www.ppdss.com>

JUGES / JUDGES

M. C. Stephen Andrews Portugal Cove, St Philips, NL, A1M 3M5
M. Richard Fehler 2430 Swayze Cres, Regina, SK, S4V 0Z8
Ms Deborah C. Graffmann 1323 Kilbride St., Kilbride, On, L7P 0H2
Ms. Linda Kraft 26 Churchill Drive, Saskatoon, SK, S7K 3X4
M. Christopher S. Nielson 745 Jakobi Road, Castleton, On, K0K 1M0
Ms Yvonne Savard 11568 197 A St. Pitt Meadows, BC, V3Y 1P3

ATTRIBUTION DES TÂCHES / JUDGES ASSIGNMENTS

	Samedi / <i>Saturday</i> #1	Samedi / <i>Saturday</i> #2	Dimanche / <i>Sunday</i> #1	Dimanche / <i>Sunday</i> #2
Groupe 1	L. Kraft	C. Nielson	D.C. Graffman	R. Fehler
Groupe 2	L. Kraft	C. Nielson	D.C. Graffman	R. Fehler
Groupe 3	D.C. Graffman	R. Fehler	Y. Savard	C. Nielson
Groupe 4	S. Andrews	C. Nielson	D.C. Graffman	R. Fehler
Groupe 5	D.C. Graffman	R. Fehler	Y. Savard	C. Nielson
Groupe 6	L. Kraft	C. Nielson	D.C. Graffman	R. Fehler
Groupe 7	S. Andrews	R. Fehler	Y. Savard	C. Nielson
BIS	L. Kraft	R. Fehler	D.C. Graffman	C. Nielson
RBIS	L. Kraft	R. Fehler	D.C. Graffman	C. Nielson
BPIS	D.C. Graffman	R. Fehler	Y. Savard	C. Nielson

FRAIS D'INSCRIPTION / ENTRY FEES

T.P.S include/ GST included

Première inscription pour chaque chien (par concours) / <i>First entry of each dog (per show)</i>	\$ 28.00
Frais supplémentaires (par expo. pour un chien non enreg. avec le CCC) <i>Listing Fee (per Show for dogs with no indiv. C.K.C number)</i>	\$ 8.72
Chien inscrit pour exposition seulement / Exhibition only (par concours / each trial)	\$ 10.00
Catalogue en Pré-vente / Pre-ordered catalog	\$ 8.00
Catalogue en quantité limitée au Show	\$ 10.00

SVP Commandez les catalogues à l'avance. Les quantités seront limitées à l'exposition
Please order your catalogue in advance as quantities will be limited at the show

PRIÈRE DE FAIRE TOUS LES CHÈQUES PAYABLES À L'ORDRE DE
PLEASE MAKE ALL CHEQUES PAYABLE TO

PASCALE PONTOIS.
1890 RANG DES CHUTES
STE URSULE J0K 3M0 Qc

Des frais de \$25.00 seront facturés pour les chèques sans provision.
A fee of \$25.00 will be levied on NSF Cheques.

ATTENTION U.S. EXHIBITORS

PAYMENT OF ENTRY FEES: The current rate of exchange substantially favours the American dollar. To take advantage of this situation, we suggest you purchase bank drafts or money orders payable in Canadian Funds. Personal cheques will be accepted, however they must be payable in U.S. Funds - and for the full amount of the entry. Personally discounted cheques will not be honoured. Please do not mark personal cheques "Payable in Canadian funds" or "At Par" as such items are not readily cleared through the banks. Your co-operation is appreciated. Thank you

CLASSES

Les catégories officielles du C.C.C. suivantes (divisées selon le sexe) seront disponibles: Chiot Junior; Chiot Senior, 12-18 mois Elevage Canadien; Élevé par l'exposant; Ouverte. Les chiens peuvent être inscrits dans la catégorie "Classe Spéciale" ou "Exposition seulement". Pour plus de renseignements nous vous suggérons d'obtenir les règlements d'expositions canine, en vigueur le 1er janvier 2006 du C.C.C.

The following Official C.K.C. Classes (divided by sex), will be provided: Junior puppy; Senior puppy; 12-18 months, Canadian Bred; Bred by Exhibitor; Open. A dog may be entered for "Specials Only "(C.K.C. Reg. No. required) or for "Exhibition only". For complete rules, it is suggested that you obtain a copy of the 2005 Dog Show Rules from the C.K.C.

LISTE DES PRIX / TROPHIES

Prix & Rosettes / Trophies & Rosettes

Grace à la générosité de ses commanditaires l'Association Canine Charlevoisienne offrira des prix pour : Meilleur de l'exposition et Meilleur chiot de l'exposition .*Best in Show, Best Puppy in Show.* Premier de Groupe et Meilleur Chiot du Groupe. *First in Group, Best Puppy in Group.*

Rosettes

Tous les placements de Groupe / *All Group placements.*

Rubans / Ribbon

Meilleur de la race / *Best of Breed*

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉCOPIEUR / FAX ENTRIES VISA / Mastercard / American Express

Nous acceptons vos inscriptions au numéro suivant: (819) 228-0615.

Les inscriptions payées avec une Carte de Crédit seront procédées avec le service Entry Line

The Entry Line est un service privé qui charge des frais pour ses services



Dog Show Entry Service

This is a privately owned business that charges a fee for its service

Phone: 1-800-293-2935
Phone: 1-519-754-0393
Fax: 1-519-754-0796
Web: www.theentryline.com
Visa, MasterCard, American Express

Entries accepted until 6:00 pm E.S.T. on official closing day.

The entry Line is a privately owned business that charges a fee for its services

CONCOURS D'OBÉISSANCE / OBEDIENCE TRIALS

Samedi le 9 juillet 2011 (2 concours) – Dimanche le 10 juillet 2011 (2 concours)
Saturday July 9, 2011 (2 Trials) – Sunday July 10, 2011 (2 Trials)

À l'intérieur - Inscriptions limitées / Limited Entry – Indoors

JUGES / JUDGES

Ms Marie-J. Cloutier 3992 rue Radisson, Montréal, Qc, H1M 1X6
Ms Sharlene Manderson 100 Tall Forest Drive, Carp, On, K0A 1L0

ATTRIBUTION DES TÂCHES / JUDGES ASSIGNMENTS

	Samedi / Saturday		Dimanche / Sunday	
	Trial # 1 (AM)	Trial # 2 (PM)	Trial # 3 (AM)	Trial # 4 (PM)
Pré-Novice	M-J. Cloutier	S.Manderson	S.Manderson	M-J. Cloutier
Novice A – B–C	M-J. Cloutier	S. Manderson	S. Manderson	M-J. Cloutier
Open A - B	M-J. Cloutier	S. Manderson	S. Manderson	M-J. Cloutier
Utilité/Utility	M-J. Cloutier	S. Manderson	S. Manderson	M-J. Cloutier

Les inscriptions fermeront mardi le 28 juin 2011 à 9:00pm ou quand les tâches des juges totaliseront 7 heures de jugement.

Entries will close at 9:00 pm Tuesday ,June 28 2011 or when the Judges Assignments have reached 7 hours of judging.

FRAIS D'INSCRIPTION / ENTRY FEES

T.P.S include/ GST included

Première inscription pour chaque chien (par concours) /

First entry of each dog (per trial)\$ 28.00

Frais Supplémentaires / Listing Fee (per trial)\$ 8.72

Chien inscrit pour exposition seulement (par concours) / Exhibition only (per trial).....\$ 10.00

Les Femelles en chaleur ne sont pas acceptées. Si un certificat d'un vétérinaire certifiant que la femelle a commencé ses chaleurs dans la période de 10 jours précédant le Concours, a été envoyé ou a été reçu par la Secrétaire du Concours avant ou à la date du Concours, le Club remboursera le prix de l'inscription.

Bitches in season are not permitted to compete. If a veterinarian's certificate that the bitch was in season within a ten day period preceding the Trial is delivered to the Trial Secretary on or before the date of the Trial, this Club will refund entry fees.

La Classe Pré-Novice et Novice C ne sont pas éligible pour le meilleur pointage du concours

The Pre-Novice class and Novice C is not eligible for the high in Trial competition

LISTE DES PRIX / TROPHIES

Prix & Rosettes / Trophies & Rosettes

Grace à la générosité de son commanditaire **Nutricence / Hagen** l'Association Canine Charlevoisienne offrira des prix et des rosettes pour : PLUS HAUT POINTAGE (CHAQUE CONCOURS) / HIGH IN TRIAL (EACH TRIAL). PREMIER DE CHAQUE CLASSE / 1ST IN EACH CLASS. **Un trophée sera offert pour le meilleur pointage cumulé dans une même classe pour le total des 4 expositions de la fin de semaine.**

A TROPHY WILL BE OFFERED FOR THE HIGH SCORE COMBINED FOR THE SAME CLASS FOR THE TOTAL OF THE FOUR TRIALS OF THE WEEKEND.

Rosettes

PREMIER AU QUATRIÈME DE CHAQUE CLASSE / 1ST TO 4TH IN EACH CLASS

Rubans aux Scores qualitatifs SEULEMENT / QUALIFYING SCORES ONLY (Ribbon)

SVP Laisser les chambres d'hôtel propres et RAMASSEZ!!
Please leave hotel rooms clean and PICK UP!
Mentionnez Exposition canine / Mention Dog show

Motel Chez Georges

896 Boul. Mgr de Laval, Baie-St-Paul, QC
tél.: 418-435-3230

Motel Chalets Chez Laurent
1493 boul. Mgr de Laval, Baie-St-Paul
418-435-3895

Motel des Cascades

907 Boul. Mgr de Laval, Baie-St-Paul, QC
418-435-6603

Hôtel Baie St Paul

911 Boul. Mgr de Laval, Baie-St-Paul, QC, G3Z 1A1
tél.: 800-650-3683

Terrain de Camping

Camping Le Genevrier inc.

1175 Boul. Mgr de Laval, Baie-St-Paul, QC
418-435-6520

LES EXPOSANTS SERONT TENUS RESPONSABLES DE TOUS LES DÉGATS CAUSÉS A L'INTÉRIEUR OU SUR LES TERRAINS DES ÉTABLISSEMENTS CITÉS PLUS HAUT. ILS ACCEPTENT DONC TOUT RECOURS EN CE SENS.

EXHIBITORS SHALL BE RESPONSIBLE FOR ALL DAMAGES TO MOTEL PROPERTY INSIDE AND OUTSIDE

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE / CATALOG ADVERTISING

Association Canine Charlevoisienne

Pour information / for information

Paule Lebeuf 120 St Placide Sud, Baie St Paul, Qc, G3Z 3A9
(418) 435 3766(jour) (418) 435 5612(soir)

1 page : \$50.00--- ½ page : \$35.00

Carte d'affaire : \$25.00 (Supplément de \$10 par photos)

(Date limite 28 juin 2011 / Ads must be received by June 28, 2011)

POINTS DE CHAMPIONNAT / CHAMPIONSHIP POINTS

ARTICLE 1: A chaque chien qui se sera qualifié comme GAGNANT lors d'une exposition de championnat tenue selon les Règlements des Expositions canines, on accordera un nombre de points (répartis de 0 à 5) et la méthode pour déterminer le nombre de points de championnat ci-après.

ARTICLE 2: L'échelle dont on se servira pour déterminer le nombre de points qui seront accordés à un chien s'étant qualifié comme GAGNANT sera la suivante:

SECTION 1: A dog awarded WINNERS at a championship show held under these Dog Show Rules shall be credited with a number of championship points (ranging from 0 to 5) and the determination of the number of championship points to be credited to a dog awarded WINNERS shall be as provided hereunder.

SECTION 2: The schedule to be employed in the determination of the number of points to be

NOMBRE DE CHIENS PARTICIPANTS / DOGS COMPETING:

	1	2	3-5	6-9	10-12	13 et plus
POINTS ACCORDÉS/ POINTS ALLOCATED*	0	1	2	3	4	5
incluant le qualifié comme GAGNANT / Includes the dog awarded WINNERS						

Pour déterminer le nombre de points de championnat obtenus par un chien qui s'est qualifié comme GAGNANT, vous devez faire le total de tous les chiens participants qui ont été défaits par ce chien, directement ou indirectement, lors de l'attribution des titres officiels suivants, lorsque la sélection des gagnants a été faite au niveau des races: Gagnant, Meilleur des Gagnants, Meilleur de la Race ou Meilleur du Sexe Opposé, et ensuite vous réferez à L'échelle ci-dessus. Le nouveau système accorde des points additionnels dans le cas où un chien qui s'est qualifié Gagnant se qualifie aussi au niveau du Groupe comme suit:

To determine the numbers of championship points earned by a dog awarded WINNERS total all the dogs in competition which the dog defeated, directly or indirectly, for the highest of the following official breed awards: Winners, Best of Winners, Best of Breed or Best of Opposite Sex and then consult the schedule set forth above. The new system provides for additional points (provided that the dog has defeated another as listed hereunder):

NOMBRE DE RACES PARTICIPANT AU NIVEAU DU GROUPE :
BREEDS COMPETING AT GROUP LEVEL:

Se classant/Placed	PREMIER FIRST	DEUXIEME SECOND	TROISIEME THIRD	QUATRIEME FOURTH
13 races ou plus/ 13 or more Breeds	5	4	3	2
10 à 12 races/10 to 12 Breeds	4	3	2	1
6 à 9 races/6 to 9 Breeds	3	2	1	1
5 races/5 Breeds	2	1	1	1
4 races/4 Breeds	2	1	1	0
3 races/3 Breeds	2	1	0	0
2 races/2 Breeds	1	0	0	0
1 race/1 Breed	0	0	0	0

On accordera 5 points à tout chien qui terminera Meilleur de L'Exposition toutes races, incluant tous les points obtenus au niveau de la race ou au niveau du groupe. Un chien ne pourra en aucun cas obtenir plus de cinq points lors de la même exposition.

A class dog awarded Best In Show at an all-breed championship show will be credited with five points inclusive of any points earned at the breed or group level. In no case may a dog earn more than five points at a

GENERAL INFORMATION

ALL COMMUNICATIONS REGARDING ENTRIES SHOULD BE ADDRESSED TO:

Pascale Pontois – Show Secretary
1890 Rang des Chutes, Ste Ursule, Qc J0K 3M0 (819) 228-3159

- Only dogs which are already registered in the Canadian Kennel Club Stud Book, or are eligible for such registration, can be entered.
- To comply with instructions issued by the Canadian Kennel Club, we will be unable to accept entries reaching the Show Secretary after the official closing date as published in this premium list.
- No entry will be accepted unless all particulars called for on the entry form are shown thereon. INCOMPLETE ENTRIES WILL BE RETURNED.
- NO ENTRY WILL BE ACCEPTED UNLESS ACCOMPANIED BY ENTRY FEES.
- TELEPHONE & TELEGRAPH ENTRIES CANNOT BE ACCEPTED.
- Exhibitors must abide by errors made in entering their dogs regardless of how or by whom the entry was made. Changes or cancellation of any entry after closing date is prohibited.
- The Show Secretary reserves the right to refuse any entry, subject to CKC Dog Show Rules.
- The Show Superintendent will be in full charge of the show which will be governed by C.K.C. rules.
- Identification cards and judging schedule will be mailed as soon as possible after entries close. Should these not be received by the exhibitor within a reasonable time, please notify the secretary.
- The person accompanying the dog must show the identification card before the dog is allowed in the show, and unless a dog is entered officially, it will not be allowed in the show precincts.
- Dogs need only arrive 15 min., before scheduled judging time, and will be excused each show when not required for further judging.
- It is the responsibility of the exhibitor to have the dog in the ring when the dog's class is scheduled for judging.
- Dogs will not be required a veterinary inspection.
- If space is a premium, we may be forced to restrict the size and placing of chairs, crates, tables and individual exercise pens.
- The A.C.C. and the Show Committee will use due care and diligence for the welfare of dogs and exhibitors, but will not be responsible for, or assume any liability in the event of an accident, or misfortune, to either dogs, exhibitors or patrons.
- Direct any communication regarding photographs to the photographer.
- If because of riots, civil disturbance or other acts beyond the control of the management, it is impossible to open or complete the show, no refund of entry fee will be made.
- To avoid noise and confusion, there will be no individual dogs called to the ring by the loud-speaker. To compensate, times on the judging schedule are broken down hourly into individual breeds and extra copies are available from the Secretary. The owner or handler of each dog is solely responsible for having it ready at ringside when its breed is to be judged.

PLEASE PICK UP AFTER YOUR DOG
Bags will be available at the building's exit

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LES INSCRIPTIONS DEVRONT ÊTRE ADRESSÉES A:

Pascale Pontois - Secrétaire de l'exposition
1890 Rang des Chutes, Ste Ursule, Qc J0K 3M0 (819) 228-3159

1. Seuls les chiens déjà enregistrés dans le Registre des Chiens de Race du Club Canin Canadien, ou qui sont qualifiés pour un tel enregistrement peuvent être inscrits aux expositions.
2. Conformément aux règlements du Club Canin Canadien nous ne serons pas en mesure d'accepter aucune inscription reçue par notre secrétaire après la date limite et l'heure indiquée sur ce Programme Préliminaire Officiel.
3. Aucune inscription ne sera acceptée à moins que tous les détails exigés apparaissent sur la formule d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
4. Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscriptions.
5. Les inscriptions par téléphone ou par télégraphe ne seront pas acceptées.
6. Les exposants seront responsables de toute erreur de quelque nature que ce soit, dans l'inscription. Les changements ou annulations ne seront pas acceptés après la fermeture des inscriptions.
7. La secrétaire se réserve le droit de refuser une inscription, conformément aux règlements du C.C.C.
8. Le surveillant de l'exposition aura la responsabilité complète du déroulement de l'exposition, qui sera tenue selon les règlements du C.C.C.
9. Des laissez-passer et les horaires des épreuves seront postés aux exposants aussitôt que possible après la date limite des inscriptions. Si les exposants n'ont pas reçu de documents dans un délai raisonnable, ils sont priés d'en prévenir la secrétaire.
10. On devra présenter le laissez-passer pour faire admettre le chien à l'exposition, tout chien non inscrit officiellement ne sera pas admis sur les lieux.
11. Les chiens ne sont pas obligés d'arriver plus de 15 minutes avant l'heure prévue, et pourront être libérés s'ils ne doivent pas être présentés de nouveau.
12. L'exposant doit conduire son chien dans l'enceinte à l'heure prévue pour l'épreuve dans sa catégorie.
13. Il n'est pas nécessaire de faire examiner les chiens par le vétérinaire.
14. La direction se réserve le droit de restreindre l'espace occupé par chaque exposant.
15. L'ACC et le Comité de l'exposition s'appliquera à fournir tous les services nécessaires pour le bien-être des chiens et des exposants, mais n'assumeront aucune responsabilité pour dommages aux personnes ou aux chiens.
16. La direction n'a aucune responsabilité en ce qui concerne le photographe.
17. Afin d'éviter le bruit et le désordre, les chiens ne seront pas appelés individuellement à l'enceinte par haut-parleur. Pour compenser, le temps des épreuves prévues à l'horaire sera divisé selon les heures pour chacune des races, des copies supplémentaires de cet horaire seront fournies par le secrétaire de l'exposition. Le chien devra être présenté dans l'enceinte à l'heure indiquée. Aucun délai ne sera toléré, et les manieurs qui présentent plusieurs races doivent voir à la présentation des chiens par d'autres manieurs s'il y a conflit entre les horaires.
18. Aucun frais d'inscription ne sera remboursé si l'exposition n'a pas lieu ou n'est pas terminée en raison de forces majeures ou autres événements incontrôlables.

S.V.P RAMASSER APRÈS VOTRE CHIEN
Des sacs seront disponibles à l'entrée

FORMULAIRE OFFICIEL DU CLUB CANIN CANADIEN



Association Canine Charlevoisienne.

Poster: Pascale Pontois,
 1890 Rang des Chutes, Ste Ursule, Qc J0K 3M0

Conformation

- DATE Samedi 9 juillet, 2011 AM
 Samedi 9 Juillet, 2011 PM
 Dimanche 10 Juillet, 2011 AM
 Dimanche 10 Juillet, 2011 PM

Obéissance

- Samedi 9 juillet, 2011 AM.....Trial # 1
 Samedi 9 juillet, 2011 PM.....Trial # 2
 Dimanche 10 Juillet, 2011 AMTrial # 3
 Dimanche 10 Juillet, 2011 PMTrial # 4

Total: \$ _____ Droit d'inscription: \$ _____ Inscription à la liste: \$ _____ Catalogue: \$ _____

RACE	VARIÉTÉ	SEXE
INCRIVEZ DANS LES CLASSES SUIVANTES:		
<input type="checkbox"/> Chiot Junior	<input type="checkbox"/> Ouverte	<input type="checkbox"/> Pré-Novice
<input type="checkbox"/> Chiot Senior	<input type="checkbox"/> Spéciaux seulement	<input type="checkbox"/> Novice A <input type="checkbox"/> Novice B
<input type="checkbox"/> 12-18 mois	<input type="checkbox"/> Exposition seulement	<input type="checkbox"/> Open A <input type="checkbox"/> Open B
<input type="checkbox"/> Élevé au Canada	<input type="checkbox"/> Utilité	
<input type="checkbox"/> Élevé par l'exposant	Saut ... Hauteur: _____	
NOM ENREGISTRÉ DU CHIEN		
<input type="checkbox"/> No. d'enr du CCC.....	DATE DE NAISSANCE J _____ M _____ A	S'agit-il d'un chiot ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> No. ERN du CCC.	<input type="checkbox"/> No. De certification (divers)	LIEU DE NAISSANCE <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Autres pays
<input type="checkbox"/> Inscrit à la liste (Listed)	Éleveur(s)	
Père		
Mère		
Propriétaire(s) enregistré(s)		
Adresse du (des) propriétaire(s)		
Ville	Prov.	Code Postal
Agent du propriétaire (s)		
Adresse de l'agent		
Ville	Prov.	Code Postal
SVP Expédier les pièces d'identité <input type="checkbox"/> Prop. <input type="checkbox"/> Agent		
Inscription par Fax doivent être accompagnés du No de Carte Visa or Master Visa <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> No. de Carte. _____ Date d'expiration ____ Nom du détenteur de la carte _____		

Je certifie être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer aux règlements du Club Canin Canadien et à tout autre règlement paraissant sur le programme préliminaire.

SIGNATURE OF OWNER OR AGENT

TELEPHONE NUMBER

CAMPING / OVERNIGHT PARKING

(Eau disponible PAS d'Électricité / Water available NO Electricity)

Le formulaire ci-dessous doit être rempli et accompagné d'un chèque fait à l'ordre de L'Association Canine Charlevoisienne.

The form below must be filled out with a separate cheque payable to the Association Canine Charlevoisienne

S.V.P. retourner votre coupon avec votre inscription

Il n'y a pas de place réservée. Premier arrivé- premier servi

No reserved spot. First arrived- first served

Pour/ for informations

**Paule Lebeuf 418 435 3766 (jours de semaine/ weekdays)
418 435 5612 (soir / evening)**

Please send your request for camping space with your entries

S.V.P RÉSERVEZ À L'AVANCE / PLEASE RESERVE IN ADVANCE.

**PASCALE PONTOIS
1890 RANG DES CHUTES
STE URSULE, Qc, J0K 3M0
819 228 3159**

NOM / NAME: _____

Adresse / Address: _____

Téléphone / Telephone: _____

Longueur de votre roulotte
Lenght of your trailer: _____

Réservé et payé à l'avance: \$30.00

Reserved and paid in advance: \$30.00

Si payé au Show :\$40.00

If paid at the show: \$40.00

FORMULAIRE OFFICIEL DU CLUB CANIN CANADIEN



Association Canine Charlevoisienne.

Poster: Pascale Pontois,

1890 Rang des Chutes, Ste Ursule, Qc J0K 3M0

Conformation

Obéissance

- DATE Samedi 9 juillet, 2011 AM Samedi 9 juillet, 2011AM.....Trial # 1
 Samedi 9 Juillet, 2011 PM Samedi 9 juillet, 2011 PM.....Trial # 2
 Dimanche 10 Juillet, 2011 AM Dimanche 10 Juillet, 2011 AMTrial # 3
 Dimanche 10Juillet, 2011 PM Dimanche 10 Juillet, 2011 PMTrial # 4

Total: \$ _____ Droit d'inscription: \$ _____ Inscription à la liste: \$ _____ Catalogue: \$ _____

RACE	VARIÉTÉ	SEXE
------	---------	------

INCRIVEZ DANS LES CLASSES SUIVANTES:

- Chiot Junior Ouverte Pré-Novice
 Chiot Senior Spéciaux seulement Novice A Novice B
 12-18 mois Exposition seulement Open A Open B
 Élevé au Canada Utilité
 Élevé par l'exposant Saut ... Hauteur: _____

NOM
ENREGISTRÉ DU CHIEN

<input type="checkbox"/> No. d'enr du CCC.....	DATE DE NAISSANCE	S'agit-il d'un chiot ?
<input type="checkbox"/> No. ERN du CCC.	J _____ M _____ A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<input type="checkbox"/> No. De certification (divers) <input type="checkbox"/> Inscrit à la liste (Listed)	LIEU DE NAISSANCE
Éleveur(s)	<input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Autres pays

Père

Mère

Propriétaire(s) enregistré(s)

Adresse du (des) propriétaire(s)

Ville Prov. Code Postal Courriel

Agent du propriétaire (s)

Adresse de l'agent

Ville Prov. Code Postal Courriel

SVP Expédier les pièces d'identité Prop. Agent

Inscription par Fax doivent être accompagnés du No de Carte Visa or Master Visa <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> No. de Carte. _____ Date d'expiration ____ Nom du détenteur de la carte _____

Je certifie être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer aux règlements du Club Canin Canadien et à tout autre règlement paraissant sur le programme préliminaire.

SIGNATURE OF OWNER OR AGENT

TELEPHONE NUMBER

Droit de participation pour non-membre
(en vigueur le 1er janvier 2011)

62 CHAMBRES SPACIEUSES
AIR-CLIMATISÉ-TÉLÉVISION-RÉFRIGÉRATEUR-SALLE DE BAIN
PRIVÉE



HÔTEL
BAIE-SAINT-PAUL

- 62 chambres tout confort
- Sauna & salle d'entraînement
- Centre de santé
- Aire de détente avec foyer & bar
- Salles de réunion (10 à 80 pers.)
- Forfaits Golf, Croisière, Parcs, Ski ou Motoneige

RESTAURANT
LE GOURMET

- Mets canadiens et mets italiens
- Fondue chinoise
- Mets chinois (service au comptoir)
- Déjeuner de 6h à 11h30
- Brunch le dimanche
- Table d'hôte offerte midi et soir
- Salle de réception de 10 à 80 personnes

911, Boul. Mgr-De-Laval
Baie-Saint-Paul, (Québec)
G3Z 1A1

1 800 650-3683
www.hotelbaiestpaul.com

CKC NON-MEMBER PARTICIPATION FEE

An annual non-member participation fee for awards and titles will be charged to a Canadian non member of the CKC. The fee will match the ERN fee.

In order to protect the awards/titles earned, the non-member will have a choice either to become a CKC member or to pay the non-member participation fee.
Failure to comply within 30 days of notification will cause all awards and titles to be cancelled.

These fees apply only to dogs wholly owned by non-CKC members and are not applicable to CKC members."

Droit de participation pour non-membre ccc

Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement.

Pour protéger les prix et les titres obtenus, un non-membre doit choisir soit de devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les prix et les titres obtenus.

Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres du CCC.

Bonne exposition !

TARIF SPÉCIAL EXPOSITION/ SPECIAL RATE FOR DOG SHOW
\$99 PLUS TAXES

911 BOUL. MGR DE LAVAL, BAIE SAINT-PAUL, QC G3Z 1A1

POUR INFORMATION OU RÉSERVATION

SANS FRAIS : 1-800-650-3683

www.hotelbaiestpaul.com

CLUB CANIN CANADIEN